



Photo : ISPAN • 2011

• La Citadelle Henry sur la chaîne du Bonnet-à-l'Evêque, dans le Nord d'Haïti

La Citadelle Henry : “un monument qui le mît debout”

BULLETIN DE L'ISPAN, No 27, 20 pages

Premier janvier 1804 : une ère nouvelle se lève sur l'île de la Caraïbe. Dès les premières heures de l'aube, la brise qu'apporte le soleil lentement libère les nuées prisonnières des gorges humides et obscures des mornes.

La population tout entière se dirige vers les Gonaïves, petite agglomération marginale de saliniers, pour participer à la cérémonie officielle proclamant la rupture définitive de la colonie de Saint-Domingue avec sa métropole, la France.

Jean-Jacques Dessalines, commandant en chef de l'armée victorieuse, accompagné de ses généraux, proclame l'Indépendance devant une foule en liesse. Pour bien souligner l'événement et son irréversibilité, il rebaptise le territoire du nom que lui donnèrent jadis les *Tainos*, ses premiers habitants : Haïti.

Deux ans plus tôt, Napoléon Bonaparte, Premier Consul de France, lança vers l'île rebelle une armée puissante, forte de 25.000 hommes, équipée des meilleures armes et forte de l'expérience des campagnes napoléoniennes d'Egypte, qui traversa l'océan Atlantique, dans le dessein de mater «une jacquerie d'esclaves» de la plus turbulente de ses dépendances américaines et d'y rétablir à tout prix la paix, au risque d'exterminer complètement la population de la colonie. Une paix romaine...



Photo : ISPAN • 2009

• La Citadelle Henry

A l'issue d'une terrible guerre, haute en faits d'armes mémorables, en dépit de la disproportion des forces et des moyens en présence, malgré la perte de leur chef Toussaint-Louverture, déporté en France, l'Armée indigène de Saint-Domingue, formée de recrues tirées de la classe des anciens esclaves, sort victorieuse à la suite de la bataille décisive de Vertières, le 18 novembre 1803. Peu de jours après, les débris du Corps expéditionnaire français quittent pour toujours les rivages de l'ancienne colonie.

Une victoire inédite, impensable

C'est une victoire qui accable tant le vaincu que le vainqueur. Le vaincu se déculpabilise, invectivant le mauvais sort, les ravageuses épidémies tropicales, l'incompétence des chefs... Le vainqueur ne parvient pas à croire à l'incroyable, à l'irréalisable. L'attente d'un retour en force vengeur des Français est à craindre et entrave tout effort de construction du nouvel état. Pour parer à toute éventualité, un train de mesures

Sommaire

- La Citadelle Henry : “Un monument qui le mît debout”.
- Port-au-Prince, recommandations.
- La Cathédrale du Cap vandalisée.
- Chroniques des monuments et sites historiques d'Haïti.



BULLETIN DE L'ISPAN est une publication mensuelle de l'Institut de Sauvegarde du Patrimoine National destinée à vulgariser la connaissance des biens immobiliers à valeur culturelle et historique de la République d'Haïti, à promouvoir leur protection et leur mise en valeur. Communiquez votre adresse électronique à info@bulletindel'ispan.ht pour recevoir régulièrement le BULLETIN DE L'ISPAN. Vos critiques et suggestions seront grandement appréciées. Merci.



• Première gravure de la Citadelle Henry tirée de «Le Pays des Nègres» d'Edgard Laselve (1881)

est immédiatement pris. Le mot d'ordre est d'éloigner la population des côtes et "au moindre signal d'alarme, les villes disparaissent et la Nation est debout". Le siège du commandement de l'Armée est transporté à l'intérieur des terres, à Marchand-Dessalines, la nouvelle capitale (Voir le BI-3, 1er août 2009 et le BI-5, 1er octobre 2009). Le 16 avril 1804,

Dessalines instruit les généraux divisionnaires et les commandants de départements militaires de l'édification d'ouvrages fortifiés aux sommets de montagnes surplombant les voies de pénétration menant à l'intérieur du territoire. Cette stratégie, basée sur une particulière connaissance du terrain, issue de la pratique de la guérilla menée lors des guerres de



• La Batterie Royale de la Citadelle Henry en 1958.

l'Indépendance, va convenir au jeune Etat défendant un territoire acquis au prix de luttes sanglantes. En plus de leur rôle de contrôle des voies de communications, des passes, et d'asiles sûrs, ces places fortes devaient être d'exceptionnelles vigies pouvant dominer une très large partie du territoire.

Tirant leçon de toutes les expériences précédentes de défense de ce territoire, Haïti va produire, en ce début de siècle, une série de fortifications jusque là inédite dans les Amériques, correspondant aux exigences de défense d'une Nation. Pas moins d'une trentaine d'ouvrages de défense seront érigés durant les premières années qui suivirent l'Indépendance. La Citadelle Henry est une pièce hors-norme, tant par ses suprenantes dimensions que par la force de son symbolisme, de ce prodigieux réseau d'ouvrages militaires.

“Un monument qui le mit debout”

La Citadelle Henry est une œuvre cyclopéenne, qualifiée par Georges Duval, Architecte en chef des monuments historiques de France, d'“une des plus extraordinaires forteresses de notre temps” (1980). Dépassant le cadre fonctionnel strict d'un ouvrage militaire de défense pour se transformer en un monument intentionnel, dédié à la victoire de 1803, cette forteresse prodigieuse fut l'œuvre d'Henry Christophe, commandant du département du nord d'Haïti en 1804, élu président en 1806, puis couronné roi en 1811.

“A ce peuple qu'on voulut à genoux, il fallait un monument qui le mit debout” a fait remarquer très justement Aimé Césaire dans sa Tragédie du Roi Christophe.

Celui qui n'a pas entrepris de monter vers la Citadelle Henry, ne peut comprendre le sentiment qui envahit les voyageurs s'engageant sur les pentes escarpées dominées par la silhouette menaçante de la fabuleuse construction qui couronne la barre rocheuse du Bonnet-à-l'Evêque.

Le voyageur est vite transporté hors du temps présent en suivant une piste maçonnée de pierres et de mortier, franchissant les obstacles... C'est un véritable parcours initiatique que le voyageur doit accomplir, au milieu d'un riche terroir tropical en suivant les méandres de cette piste, faite, dé faite et refaite qui semble l'enjeu d'un combat titanesque opposant des puissances invisibles à l'homme acharné à dompter son milieu.

Lorsqu'il doit faire une halte à Choiseul, alors qu'il est dominé par cette fortification gigantesque et qu'il doit se résoudre à gravir les dernières et les plus rudes pentes à pied ou à cheval, comme un pèlerin, il prend conscience qu'il pénètre dans un monde démesuré où la volonté d'un homme, Henry Christophe, a remodelé le paysage pour lui donner un caractère quasi mythique. “Une montagne sur la montagne”, constate l'écrivain cubain Alejo Carpentier dans son roman historique Le Royaume de ce monde.

Lorsque enfin s'achève la rude montée qui coupe le souffle des plus vaillants, on se heurte à l'éperon qui soutient et précède, comme une étrave, la batterie Coidavid dont la silhouette massive, haute de quarante-cinq mètres, est à la mesure, ou plutôt à la démesure du gigantesque ensemble architectural que constitue la Citadelle Henry.

Son plan s'étalant sur un hectare et ses batteries, ses magasins, ses casernements, ses poudrières, ses citernes, ses galeries, ses escaliers s'étagent sur cinq niveaux, forment des paysages réels qui évoquent les dessins imaginaires gravés par Le Piranèse.

Celui qui n'a pas découvert ces longues batteries où s'alignent, depuis deux siècles, ces cortèges de canons



• La Citadelle Henry, précédée du Bastion Coidavid, son principal élément d'identification

placés immobiles devant les embrasures, celui qui n'a pas été surpris par la violence de l'orage tropical nourrissant des cataractes dont les flots jaillissent des terrasses pour ruisseler dans les cours, celui qui n'a pas vu la nuit des nappes de brouillard flotter dans les galeries profondes de la Citadelle n'a pas pu ressentir l'étonnant pouvoir d'attraction de cette entreprise colossale et pourtant inachevée.

Celui qui n'a pas effleuré de ses doigts la rocelle ocre rouge et humide des murs de la Citadelle Henry, humé la mousse verte, glissant lentement sur le lait de chaux appliqué sur ses parois suintantes, celui qui n'a pas vu la "lumière d'aquarium, glauque, verdâtre, de la couleur des fougères qui se touchaient au-dessus du vide, [qui] descendait dans une vapeur humide du haut des meurtrières et des soupiraux" n'a pu saisir le calme serein et froid de ce gardien, ce Sphinx nous questionnant de ses énigmes sentencieuses.

Il se dégage de ces pierres brutes mêlées de briques brûlées, de cet enchevêtrement de bâtiments plus ou moins imbriqués les uns dans les autres, de cet incessant passage de la lumière éclatante des ter-

rases à la noirceur profonde des salles humides, une incontestable poésie qui envoûte peu à peu le visiteur tout d'abord éberlué par le lieu, son orgueilleuse solitude, sa position imprenable, presque inaccessible et la vue incomparable qui s'étend de la grande arête rocheuse au sud, jusqu'aux vallées sinueuses courant vers l'océan au nord, avec le miroitement du soleil dans la baie de l'Acul.

Comme pour mieux souligner sa victoire sur le passé colonial et la rupture définitive avec l'esclavage, la Citadelle Henry, du sommet du pic Laferrière domine de nombreux sites témoins de l'Abominable et du Sublime :

L'île de la Tortue, au loin à l'Ouest, a écouté les balbutiements de la colonisation française de cette partie de l'île et de rudes batailles entre pirates français et colons espagnols pour se la partager;

La tranquille baie de l'Acul, où lors de son premier voyage, en 1492, Christophe Colomb fit une descente pour entreprendre les toutes premières prospections pour trouver de l'or dans des contrées qu'il croyait être l'Inde.

Puis vient le site du Bois-Caiman où eut lieu en 1791 la célèbre cérémonie voué au culte vodou au cours de laquelle les esclaves jurèrent de vivre libre ou de mourir; cérémonie précédant le soulèvement général des esclaves qui embrasa les champs de cannes de la partie nord de la riche colonie de Saint-Domingue.

Au Nord, dominée par un puissant rocher auquel elle s'adosse, la ville du Cap-Haïtien - l'ancien Cap-Français - longtemps capitale de la Colonie de Saint-Domingue où se jouèrent les violentes luttes politiques, décisives de la révolution haïtienne qui menèrent à l'Indépendance;

A l'entrée de cette ville, Vertières où eut lieu l'ultime bataille du 18 Novembre 1803 qui mit fin à la guerre de l'Indépendance et où le général Rochambeau signa, le 10 décembre 1803, la reddition du corps expéditionnaire français;

Plus à l'Est, on aperçoit le site de la Navidad, au Bord-de-Mer de Limonade, première construction de défense militaire construite par Christophe Colomb et signifiant la prise de possession de l'île et le site du village *taïno* de Guacanagaric qui fut témoin des

• Vue panoramique des batteries de la Reine, du Prince Royal et de la Marie-Louise au lever du soleil



premiers contacts et aussi les premiers affrontements entre les colonisateurs européens et les populations autochtones des Amériques;

Le site de la Villa de Puerto-Réal, le premier établissement construit en Amérique par les Espagnols, où accostèrent les premiers navires négriers amenant les tout premiers esclaves capturés en Afrique;

A l'Est, la baie de Fort-Dauphin, par où pénétra la flotte de l'Expédition répressive de Napoléon Bonaparte en février 1802 et également la ville de Fort-Liberté ou fut déclarée la première indépendance d'Haïti le 28 novembre 1803;

Au-dessus des montagnes vers l'Est, l'œil averti peut déceler les silhouettes à peine perceptibles du fort Rivière et du fort Neuf, constructions sœurs de la Citadelle Henry, faisant partie du système de fortifications érigé dès 1804 pour la défense du territoire nouvellement indépendant. Et bien d'autres encore... Située à 28 kilomètres au Sud-Est du Cap-Haïtien, la Citadelle Henry s'élève sur le pic Laferrière, à 836 mètres d'altitude, Henry Christophe lorsqu'il était officier de l'armée indigène eut à développer des connaissances particulières de la région où il allait poser les fondations de sa forteresse. Pendant les tourmentes révolutionnaires et durant la guerre de 1802, il y avait établi divers camps militaires à Robillard, à l'entrée de la gorge du Boucan, sur l'habitation Milot, au Dondon et à la Grande-Rivière. Même qu'il n'avait pas attendu l'ordonnance du 9 avril 1804 pour commencer l'édification de la forteresse. L'historien haïtien Thomas Madiou nous rapporte que "dès le mois de janvier 1804, Christophe avait fait commencer la construction de la Citadelle Henry, sous la direction d'un officier du génie Henry Barré, homme de couleur..." Avec Barré, Christophe imagina cet ouvrage militaire selon un plan inconnu jusque-là dans le monde. Dans l'art de la fortification, la Citadelle Henry occupe, en effet, une place tout à fait originale dans la mesure où elle réussit la synthèse entre les doctrines des deux grands maîtres de la fortification : le marquis Jean-Sebastien Lepestre de Vauban, maréchal de France, et Montalembert. De l'école de Vauban, elle hérite essentiellement son tracé en plan pourvu de bastions placés aux angles de l'édifice qui permettent aux différentes parties du bâtiment de se protéger mutuellement les flancs. Du marquis de Montalembert, elle a retenu les principes de la fortification verticale et la concentration de la puissance de feu répartie sur plusieurs étages.

Couvrant une superficie d'environ un hectare, la Citadelle Henry est composée de quatre tours - des

bastions d'angle - qui sont reliées entre elles, par des courtines étagées, pour former un quadrilatère irrégulier enserrant une vaste place d'armes. Ces courtines et ces bastions d'angle, que nous nommons toutes des batteries, abritent des bouches à feu logées dans des chambres de tir placées en enfilade. Les bastions d'angle présentent une typologie originale : Ils se referment tous sur un puits central qui, fonctionnant comme des cheminées, devant assurer l'aération des casemates, facilitant ainsi l'évacuation des fumées et des gaz produits lors de tirs.

Ainsi, le plan de la Citadelle Henry se décompose en huit parties : la Batterie Coidavid qui s'articule à l'ensemble de la forteresse par une tour dénommée la Rotonde, la Batterie Royale dominant la vallée de Brostage, la Batterie des Princesses, la Batterie de la Reine, orientée plein sud et donnant face au site fortifié de Ramiers, la Batterie du Prince-Royal, la Batterie du Grand-Boucan et, enfin, la Batterie du Pont-Levis.

- 1. La Batterie Marie-Louise.
- 2. La Batterie des Princesses et la Batterie Royale. Au fond, le site fortifié de Ramiers.
- 3, 4 et 5 : Les chambres de tir casematées des batteries de la Citadelle Henry





1 La Batterie Coidavid

De ces tours bastionnées, la plus imposante est sans conteste la Batterie Coidavid, du nom de famille de l'épouse du Roi, Marie-Louise Coidavid, et principal élément d'identification de la Citadelle. D'une beauté saisissante, elle confère à l'édifice une sorte de majesté qui est autant une manifestation de puissance qu'un élément défensif. Sa structure est consolidée par un gigantesque contrefort qui évoque la proue d'un navire et s'articule par une rotonde au reste de l'ouvrage. Par ailleurs, cet "éperon" assure aussi un rôle de butée aux murs vertigineux, hauts de 45 mètres, et de 5 mètres d'épaisseur à la base, qui le surplombent. Le bastion Coidavid montre que le maître d'œuvre a su tirer parti de la position, permettant de surveiller toutes les approches ennemies côtés nord-ouest et nord-est.

L'artillerie de la Coidavid consiste en des batteries de canons posés sur affûts articulés sur une plateforme de roulement, permettant ainsi l'obtention de divers angles de tir. C'est au rez-de-chaussée de cette tour qu'habituellement l'on pénètre dans la fortification, par une lourde porte en acajou massif clouté.

2 La Rotonde

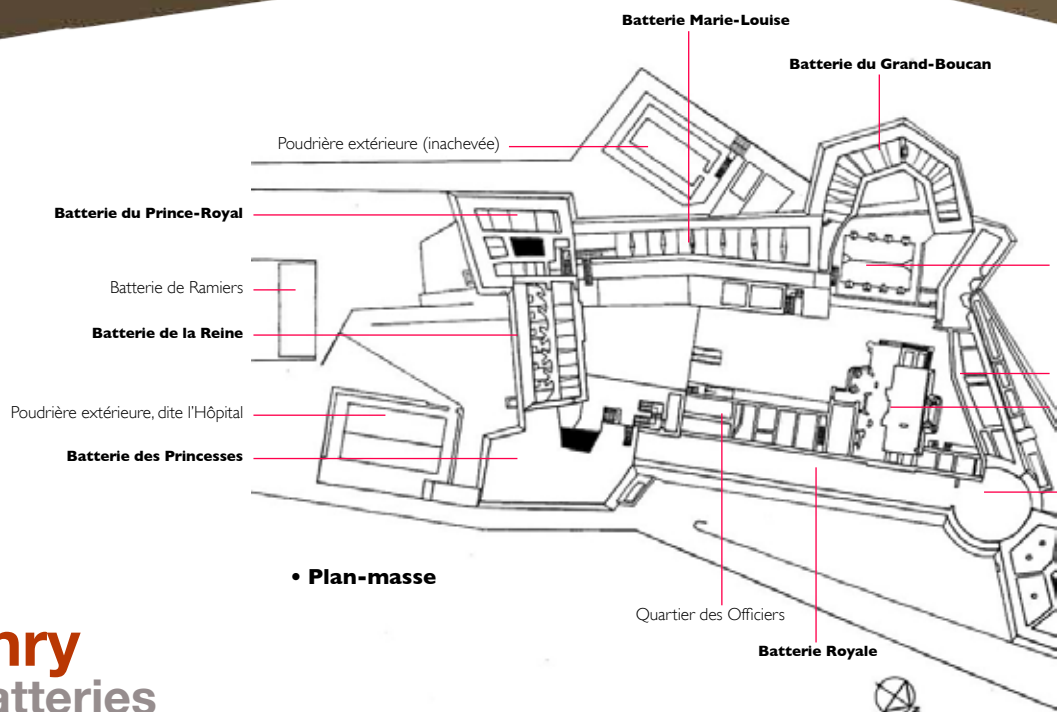
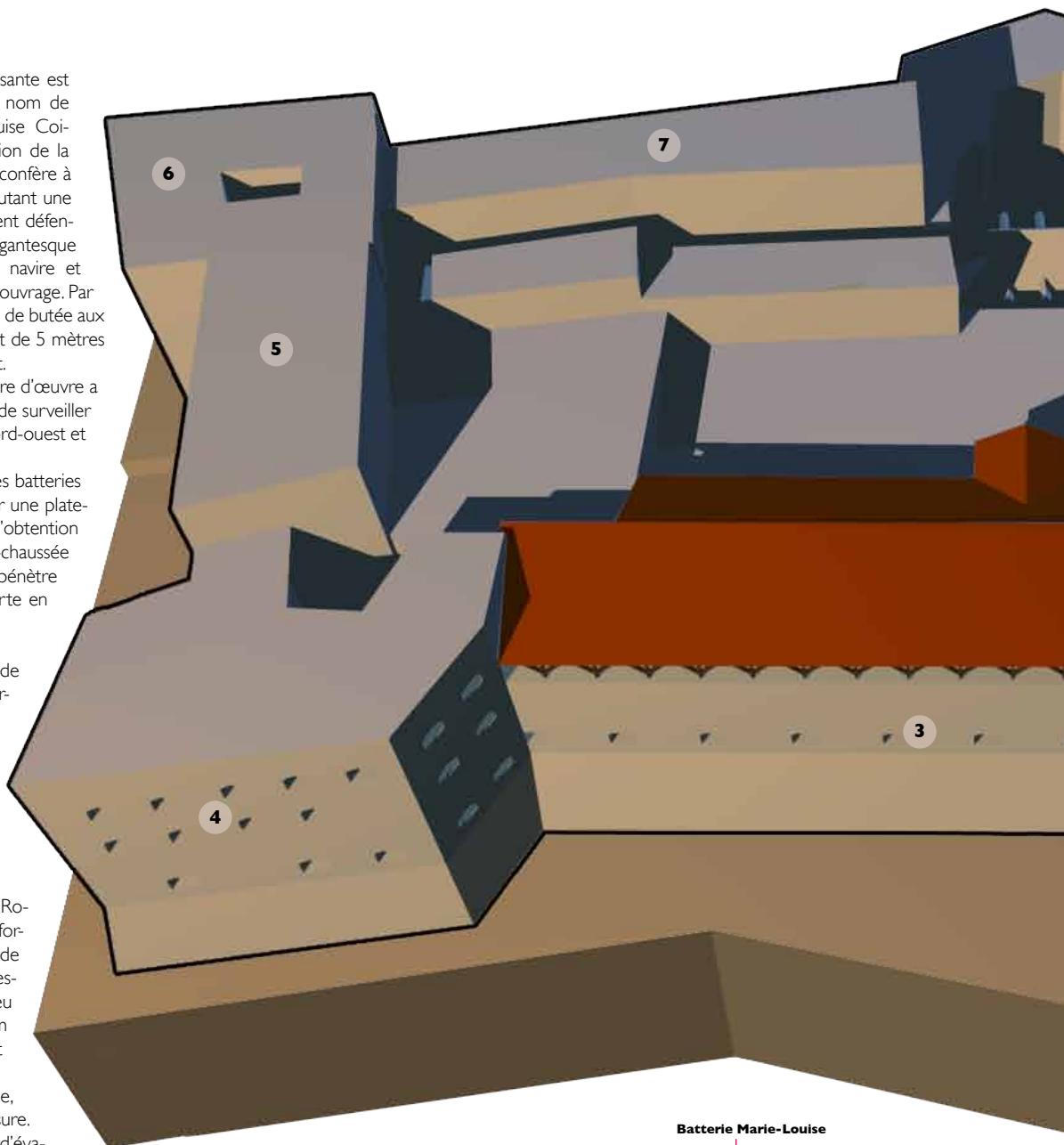
La batterie Coidavid s'articule au reste de l'ensemble par un bastion circulaire sur-nommé La Rotonde s'élevant sur une vingtaine de mètres de hauteur. L'analyse des traces de la mise en œuvre de cette tour prouve qu'en un premier temps elle devait « terminer » la Citadelle. La Coidavid a été par la suite adossée à celle-ci.

3 La Batterie Royale

Cette longue courtine étagée reliant la Rotonde à la Batterie des Princesses est formée, à son niveau inférieur, d'une enfilade de dix chambres de tir voûtées. L'impressionnante collection de bouches à feu qu'abrite ce niveau lui a valu le surnom de "Galerie des Canons". Son armement est essentiellement composé de canons de bronze posés sur leur affût d'origine, chaque pièce placée devant son embrasure. Cette batterie possède la particularité d'évacuer les fumées produites lors des tirs par des bouches d'aération placées dans la voûte de la chambre de tir. Orientée plein Est, elle donne face à la vallée de Brostage qu'elle contrôle. L'étage supérieur de cette batterie est une terrasse couverte d'une impressionnante charpente en bois massif recouverte de tuiles rouges, placées en 1984 lors des travaux de restauration. Cette terrasse est protégée des tirs ennemis par un parapet derrière lequel s'abritent des canons de fonte également placés en rangée.

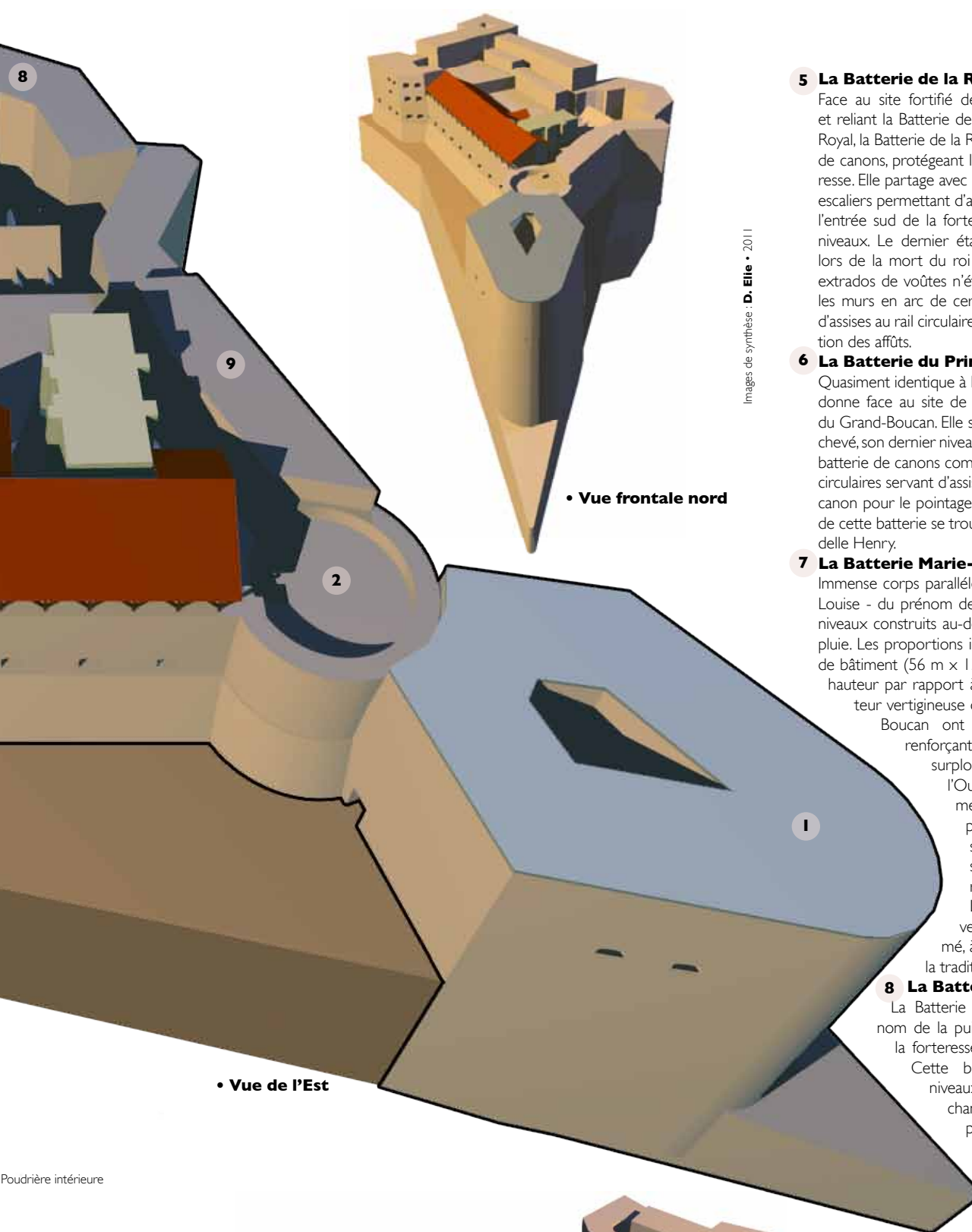
La Batterie des Princesses

4 Cette tour placée à l'angle Sud-Ouest de la forteresse domine puissamment la vallée de Brostage, la passe du Dondon, qu'elle contrôle de ses feux, et le site fortifié de Ramiers. Elle s'étage sur trois niveaux de chambres de tir et se termine par une terrasse couverte à l'origine par une toiture très pentue, formée d'un appentis en bois, recouvert de tuiles d'argile rouge, qui a aujourd'hui disparu.



• Plan-masse

La Citadelle Henry et ses batteries



Images de synthèse : D. Elie • 2011

• Vue frontale nord

• Vue de l'Est

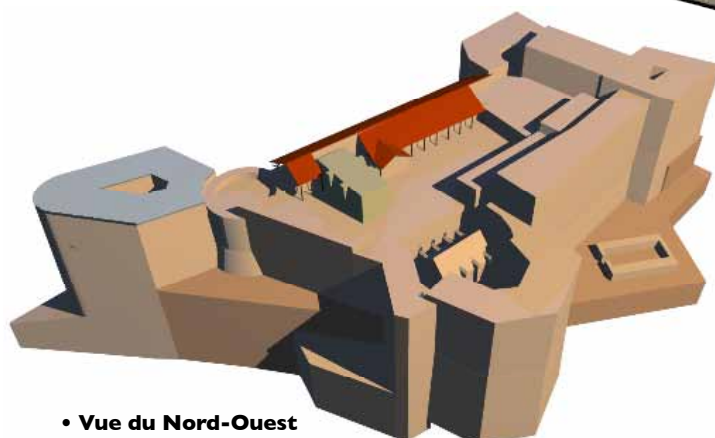
Poudrière intérieure

Batterie du Pont-Levis

Palais du Gouverneur

La Rotonde

Batterie Coidavid



• Vue du Nord-Ouest

5 La Batterie de la Reine

Face au site fortifié de Ramiers, orienté plein Sud et reliant la Batterie des Princesses à celle du Prince Royal, la Batterie de la Reine est lourdement pourvue de canons, protégeant l'entrée principale de la forteresse. Elle partage avec la Batterie du Prince Royal, les escaliers permettant d'accéder à la place d'Armes par l'entrée sud de la forteresse. Elle s'étage sur quatre niveaux. Le dernier étage était encore en chantier lors de la mort du roi en 1820. Le remblayage des extrados de voûtes n'étant pas achevé, on peut voir les murs en arc de cercle s'entrecroisant et servant d'assises au rail circulaire qui devait permettre la rotation des affûts.

6 La Batterie du Prince Royal

Quasiment identique à la Batterie des Princesses, elle donne face au site de Ramiers et contrôle la passe du Grand-Boucan. Elle s'élève sur quatre niveaux. Inachevé, son dernier niveau devait recevoir une dernière batterie de canons comme en témoignent les murets circulaires servant d'assise à l'articulation des affûts de canon pour le pointage des tirs. Au rez-de-chaussée de cette batterie se trouvait l'accès d'origine à la Citadelle Henry.

7 La Batterie Marie-Louise

Immense corps parallélépipédique, la Batterie Marie-Louise - du prénom de la reine - s'étage sur quatre niveaux construits au-dessus d'un réservoir d'eau de pluie. Les proportions impressionnantes de ce corps de bâtiment (56 m x 13 m en moyenne et 24 m de hauteur par rapport à la cour centrale) et la hauteur vertigineuse dominant la plaine du Grand-

Boucan ont alimenté maintes légendes renforçant le mythe du roi Henry. Elle surplombe majestueusement vers l'Ouest la place d'Armes. L'armement de cette batterie ne fut pas réalisé. On accède à son sommet par un escalier reposant sur une voûte en berceau rampant.

L'audace de la portée qu'il traverse lui a valu d'être dénommé, à tort, "escalier suspendu" par la tradition.

8 La Batterie du Grand-Boucan

La Batterie du Grand-Boucan tient son nom de la puissante dépression qui jouxte la forteresse le long de son flanc ouest.

Cette batterie s'étend sur quatre niveaux, chacun constitué de neuf chambres de tir. Son plan concave permet à ses embrasures de balayer l'accès à la ravine du Grand-Boucan et de la Porte-Saint-Jacques, haut lieu sacré du vodu haïtien. La Batterie du

Grand-Boucan enserme avec celle du Pont-Levis, la poudrière intérieure, placée en contrebas.

9 La Batterie du Pont-Levis

Elle tire son nom du pont-levis permettant l'accès à la fortification. Par cette batterie, on accédait à la cour privée du Palais du Gouverneur de la Citadelle par un jeu d'escalier en maçonnerie et de plancher en bois actuellement en ruine.





Les batteries de la Citadelle Henry

1. La Batterie Coidavid et son éperon
2. La cour centrale de la batterie Coidavid
3. La "cheminée" de la batterie Coidavid
4. La Galerie des Canons à la Batterie Royale
5. La Rotonde
6. La galerie haute de la Batterie Royale et, au fond, la Batterie des Princesses
7. La Batterie Marie-Louise
8. La Batterie du Pont-Levis
9. La Batterie du Grand-Boucan, enserrant la Poudrière intérieure
10. La Batterie du Pont-Levis (vue extérieure)
- 11 Le front bastionné sud de la Citadelle Henry, présentant, de g. à d., la Batterie du Prince-Royal, la Batterie de Ramiers et la Batterie des Princesses, donnant toutes sur le site fortifié de Ramiers.





Les bâtiments annexes

La forteresse est complétée par des constructions utilitaires et des logements de fonction.

1 Le Palais du Gouverneur de la Citadelle et ses dépendances

Au niveau inférieur de la place d'armes, protégée par la Batterie du Pont-Levis, se dressent les ruines encore imposantes du Palais du Gouverneur de la Citadelle Henry. Reprenant les éléments architecturaux du Palais de Sans-Souci, cette résidence a un plan rectangulaire avec en son centre une salle ronde, dite la Salle de Billard, couverte d'une coupole, qui devait servir de salon. Elle est équipée d'unâtre. L'étage supérieur, construit en bois, fut soufflé et incendié lors de l'explosion de la poudrière intérieure en août

1818. Les logements du personnel domestique est constitué d'un chalet couvert de tuiles rouges, adossé à la terrasse de la Batterie Royale et précédé d'une modeste véranda conférant à l'ensemble une architecture délicate, contrastant de manière surprenante avec les forts volumes de maçonnerie de la forteresse.

2 Le Palais du Gouverneur (Façade sud)

3 La Poudrière intérieure

En contrebas de la place d'armes et enserrée par la Batterie du Grand-Boucan se trouve la poudrière intérieure logée sur une petite cour qui paraît trop étroite. Construits en forte maçonnerie de moellons et de briques, ses murs latéraux sont renforcés de contreforts épais. Son magasin des barils de poudre

est voûté et était prévu pour contenir toute la réserve de poudre de la forteresse. La poudrière intérieure explosa en août 1818 occasionnant la mort du beau-frère du Roi, le Prince Noël, frère de Marie-Louise. L'incendie qui s'ensuivit aurait duré près de quatre jours. Les réserves d'eau de la forteresse furent complètement épuisées. Les dommages que causa cet accident furent cependant limités grâce au parfait comportement de la construction, car ses concepteurs avaient prévu une pareille éventualité. Armés de puissant contreforts, seulement les deux murs pignons de la poudrière se détachèrent du corps central, laissant échapper à travers les fissures de puissantes flammes qui atteignirent de leurs mèches l'étage du Palais du Gouverneur.



4 Le Quartier des Officiers

Adossé à la terrasse de la Batterie Royale, avec qui il partage la toiture, ce bâtiment abritait les logements et les bureaux des militaires hauts gradés en charge à la forteresse. Une étroite galerie longe sa façade principale donnant sur la place d'Armes. Le Quartier des Officiers loge actuellement un petit musée dédié à l'artillerie de la citadelle Henry. Son sous-sol, par lequel on accède, par un étroit escalier, aux obscures geôles de la forteresse, simplement aérées par de soupiraux grillagés.

5 La Batterie de Ramiers

Cette unique batterie extérieure de la Citadelle Henry était destinée à renforcer la protection sud de la forteresse. Placée au pied de la Batterie de la Reine,

elle est constituée d'une plateforme de tir taillée dans le sol calcaire et s'abritant derrière d'un parapet. Elle est équipée de cinq mortiers en fonte de calibre placés sur leur affûts d'origine, également en fonte. Leurs feux sont dirigés vers les fortifications de Ramiers, la vallée de Brostage et la Ravine du Grand-Boucan. Ces véritables mastodontes de 5 tonnes avaient une portée de tir pouvant atteindre les 4 000 mètres

6 Les dépendances du Palais du Gouverneur

7 L'«Hôpital»

Appelée à tort «Hôpital», cette poudrière extérieure située au Sud de la forteresse, au pied de la Batterie des Princesses, mesure 24 m par 12 m et est construite en forte maçonnerie de pierres et de

briques liée par un mortier de chaux. Elle renferme une impressionnante salle voûtée qui témoigne du souci d'Henry Christophe de doter la forteresse d'une large autonomie défensive.

8 La Poudrière extérieure

Immédiatement après l'incendie de la poudrière intérieure, il fut décidé d'en construire une nouvelle, cette fois-ci placée à l'extérieur de la forteresse au pied de la Batterie Marie-Louise. Elle n'était pas achevée à la mort du roi survenue en 1820.

• Localisation géo-spatiale de la Citadelle Henry :

Longitude : 19°34'24.73" N

Latitude : 72°14'37.02" O

Altitude : 836 m

(Sc. Googleearth • 2011)

Le monument qui le mit debout

On comprend mal le rôle de la Citadelle si l'on s'en tient strictement aux impératifs de défense, alors qu'elle a été également et peut-être même principalement conçue comme une manifestation de la puissance royale, certes, mais aussi comme le symbole de la victoire du peuple haïtien contre l'esclavage et l'oppression.

En effet, on ne peut ignorer l'impact des antagonismes et rivalités profondes qui, à partir de 1806, après la mort de Jean-Jacques Dessalines, opposèrent les unes aux autres les diverses personnalités de premier plan de la scène politique, ni les motivations profondes qui ont pu influencer Christophe dans la conception du complexe fortifié Citadelle-Ramiers. Compte tenu des lectures archéologiques opérées sur la maçonnerie de la forteresse, il est certain que la Citadelle Henry n'avait pas cette importance et cette silhouette altière dans les premiers projets de 1804. Ce n'est qu'à partir de la scission de 1807, l'état du Nord étant dirigé par Henry Christophe, que tout lui fut permis pour donner à ses projets une dimension qui commence à échapper aux stricts besoins de la défense du nouvel état. À partir du moment où Henry Christophe, président, puis roi, a exercé son pouvoir sur la partie Nord du pays, ses projets architecturaux ont pris une dimension monumentale qui conjugait au souci de la défense du territoire.

*A un peuple que l'on voulut à genou
Il lui fallut un monument qui le mit debout.*

Aimé Césaire, poète guadeloupéen

Du latin *monumentum* et de *monere* qui signifie avertir, rappeler; ce qui interpelle la mémoire, le monument est un artefact élaboré par une communauté ou un chef pour se remémorer ou remémorer à d'autres générations des personnes, des événements, rites, ou croyances. Il fait vibrer le passé de manière à maintenir ou créer des valeurs communautaires. Le monument rassure en conjurant le temps. Le monument est intentionnel.

La Citadelle Henry serait-elle un monument à la Victoire de 1803 ? Comme d'autres en d'autres lieux

auraient érigé un arc de triomphe ? L'ajout tardif de la tour Coidavid répondrait-elle à des exigences de composition architecturale plus qu'à un souci de renforcer la capacité défensive de la forteresse ? Une quête de proportion au paysage tourmenté a-t-elle accompagné la conception de l'œuvre ?

La concentration exagérée de bouches à feu en un lieu unique est, sans aucun doute, imprudente, du point de vue stratégique. L'accumulation de 50.000 boulets, bombes, et autres projectiles dans un lieu unique doit surprendre.

La stature verticale de la Citadelle n'est-elle pas en contradiction avec tout principe stratégique depuis l'invention des bouches à feu ? Alors que toutes les fortifications tendaient à s'enterrer afin d'offrir moins de prises aux feux ennemis, la Citadelle Henry, seule, invente des courtines et des bastions étagés.

Toutes les pièces de bronze mises en place à la Citadelle Henry et aux fortins de Ramiers proviennent de l'Armée de l'Expédition Leclerc. Elles sont soigneusement mis en scène particulièrement dans la "Galerie des Canons" de la Batterie Royale. La Citadelle aurait-elle été conçue comme un écrin pour ranger des objets précieux, tels ces trophées de guerre ?

La Citadelle Henry est la seule fortification de la collection des ouvrages édifiés dès 1804 à atteindre, et de loin, ces dimensions, échappant complètement à la stratégie préconisée.

La Citadelle Henry, hors de toutes proportions - ou plutôt, se proportionnant au paysage - ne respecte pas les moyens financiers, matériels, technologiques et les ressources humaines à disposition. D'où la violence qui a dû accompagner sa mise en œuvre et qui est rapportée par la tradition tant écrite qu'orale. La Citadelle Henry se présente tel «un lourd cuirassé de pierre» dominant avec puissance tout le paysage environnant. Vigie, certes ! Mais, également, "annulation suprême du négrier !" s'écrit Aimé Césaire.

Il s'agissait d'affirmer du même coup par des entreprises grandioses qui prouveraient à la face du monde, et surtout à l'ancienne puissance coloniale, la capacité du nouvel état noir; libérateur d'esclaves, à réaliser des œuvres pharaoniques.

Henry 1er, roi par la grâce de Dieu

Ses talents confirmés de chef de cuisine l'armèrent pour la guerre. Plus particulièrement, ce premier métier lui enseigna l'art de combiner tous les moyens de transport, de ravitaillement et de logement des troupes: la logistique. Ces aptitudes lui permirent de mener avec efficacité la guerre comme aucun guerrier, de concevoir et de réaliser des chantiers gigantesques et d'organiser un territoire.

Comme la majorité des hommes de son époque sur cette partie du monde, les origines d'Henry Christophe sont peu connues, laissant ainsi, mis à part quelques minces certitudes, libre cours à la légende et aux récits mythiques. De sa biographie officielle, nous apprenons qu'il naît à l'île de la Grenade (alors colonie anglaise des «Isles du Vent», aux Petites Antilles) le 6 octobre 1767 (encore que cette date n'est pas certaine), de parents probablement libres. Le tempérament mutin du jeune garçon l'aurait fait confier par son père à un capitaine de navire de cabotage "afin de maîtriser sa nature insoumise afin de la rendre plus souple". Ce capitaine l'aurait à son tour confié à un nommé Badèche, propriétaire d'une habitation sucrière à Saint-Domingue, qui l'aurait amené à la colonie. Ce cultivateur, propriétaire également d'un hôtel au Cap-Français l'aurait initié à l'art culinaire et en aurait fait un maître-queue.

En 1779, âgé de douze ans, on retrouve ses traces comme tambour, selon les uns, ou, selon d'autres sources, comme porte-étendard au Corps de Chasseurs-Royaux du vice-amiral Charles-Henry, conte d'Estaing, devant rejoindre Gilbert du Mottier, marquis de Lafayette, engagé du côté des Insurgés dans la guerre d'Indépendance des Etats-Unis d'Amérique. Ainsi Christophe participa au siège de Savannah où, toujours selon la tradition orale, il aurait été légèrement blessé.

De retour à la colonie, Christophe exerce les métiers les plus divers cependant toujours liés à la gestion des hommes et des biens. Il fut tour à tour vendeur de bestiaux, maître-boucher puis inspecteur des cultures. C'est à ce poste qu'il fut vraisemblablement remarqué par l'armée coloniale qui l'enrôla puis en fit, dès 1793 un chef de brigade et un instructeur de troupes. En 1798, il est promu au grade de colonel avec la responsabilité de commander l'arrondissement militaire du Cap-Français ainsi que celui de Fort-Liberté. À ce poste, ses talents d'organisateur furent largement mis

• Allongée sur la ligne de crête de la chaîne du Bonnet-à-l'Evêque, la Citadelle Henry, "la montagne sur la montagne",



à profit : il porta ses soins et son attention à toutes les branches du service public, en restaurant et réorganisant les fortifications des villes placées sous son commandement tout en disciplinant et instruisant les troupes. Il apporta la sécurité aux cultivateurs et fit renaître le commerce, périllicitant en ses temps troubles de la colonie.

Après avoir mené une résistance farouche contre les troupes du corps expéditionnaire français de 1802, il passa à leur service et mena avec autant de détermination la guerre contre les insurgés indigènes. Il ne rejoignit que plus tard ces derniers, s'associant ainsi à la victoire finale qui mena à l'Indépendance d'Haïti en 1804.

Après l'expulsion des Français de l'île, Christophe poursuivit sa carrière militaire au service du nouvel état haïtien dirigé par Jean-Jacques Dessalines. Suite à l'assassinat de celui-ci, en 1806, il fut élu le 17 février 1807 président à vie d'Haïti et général en chef des "forces de terre et des mers", sous l'égide d'une constitution qui ne lui laissait pas "plus de pouvoir qu'à un caporal". Il se retira dans la partie nord du nouvel état avec les troupes qui lui étaient restées fidèles. Le 2 juin 1811, il se fit couronner roi d'Haïti, sous le nom d'Henry 1er, titre qu'il gardera pendant neuf ans. Visionnaire, nationaliste et ambitieux, chef militaire souvent emporté, au caractère impulsif, mégalomane, Christophe fut tout cela, mais également un organisateur exceptionnel qui sut s'entourer de conseillers hautement compétents. Il projeta la création d'un royaume calqué sur les modèles européens - les seuls qu'il connaissait - mais se retrouva face à des enjeux de taille : reconstruire l'économie de la partie septentrionale du pays, ravagée par la guerre, protéger la fragile indépendance du pays, "éveiller à la conscience nationale le plus grand nombre de citoyens grâce à l'instruction" et en même temps mener la guerre contre les sécessionnistes républicains de la partie sud du pays.

Son œuvre fut, cependant, considérable. En manifestant, une forte volonté politique, Christophe fit promulguer tout un ensemble de codes organisant la vie civile, le trafic maritime, le commerce et l'agriculture. Il fit construire des hôpitaux, mettre en place une assistance médicale gratuite, établir des manufactures diverses, des usines d'armements et accorda une importance particulière à l'éducation de la population. Plusieurs écoles militaires et professionnelles



• Henry 1er, Roi d'Haïti (1811-1820)

virent le jour sous son règne. Il accorda une grande priorité à l'enseignement technique, à tous les niveaux. Dans ce dessein, il n'hésita pas à faire appel à des professeurs et techniciens anglais, français et américains.

Passionné de constructions, Henry Christophe restaura les anciennes habitations coloniales de la partie nord dont les grandes cases furent transformées en résidence royale, construisit plusieurs palais : le palais de Belle-vue-par-le-Roi de Limonade, le palais de la Belle-Rivière à la Petite-Rivière de l'Artibonite, qu'il laissa inachevé, et le palais de Sans-Souci, le plus somptueux, construit à Milot, au pied des contreforts de la Chaîne du Bonnet-à-l'Évêque. Curieux et avide de connaissances, Christophe prenait plaisir à la conversation de gens d'esprit et se délectait des relations intellectuelles qu'il pouvait avoir avec eux. Il eut de très nombreux échanges épistolaires avec des intellectuels européens dont Thomas Clarkson qui en fut le grand admirateur de son œuvre et de sa gestion et qui devint son conseiller pour les questions diplomatiques. Christophe a entretenu également des relations étroites avec Wilberforce Clarkson qui joua pour lui le rôle d'ambassadeur de bonne volonté auprès des grandes puissances européennes.

La disproportion entre ces fortes ambitions et les faibles moyens à sa disposition entraîna le monarque dans un autoritarisme sans nuance qui le porta trop souvent à être démesurément cruel particulièrement durant les dernières années de son règne. Ces excès furent de plus en plus mal supportés par la population. Il se livra à des exactions, monopolisa l'industrie et établit un système agricole avec des moyens de répression voisins de l'esclavage. «Tant à faire, en si peu de temps !», s'inquiétait-il tragiquement.

Le 15 août 1820, Christophe fut victime d'une crise d'apoplexie qui le laissa paralysé du côté droit. Un soulèvement ne tarda pas à se déclarer au sein du royaume. Malade et trahi par sa garde, il se suicida le 8 octobre 1820 d'une balle au cœur. Son corps fut amené de nuit par ses proches et enterré à la Citadelle. Son fils cadet, Jacques-Victor-Henry, âgé de seize ans, fut assassiné quelques jours après. Sa femme et ses deux filles partirent quelques mois plus tard pour l'Angleterre, puis l'Italie où elles finirent paisiblement leurs vies. Leurs dépouilles reposent au Couvent des Capucins de Pise.



Le chantier

On admet généralement que la population de la Colonie de Saint-Domingue, à la fin du XVIII^e siècle était d'environ 600 000 mille âmes dont 500 000 esclaves. Si on soustrait à ce chiffre approximatif tous les décédés, les exilés, les rapatriés, victimes des frondes et soulèvements successifs et de la guerre d'Indépendance d'Haïti, on peut circonscrire autour de 500 000 le nombre des habitants du nouvel état en 1804, confirmé par le recensement qu'entreprit Jean-Jacques Dessalines dès 1804. Après la partition de l'île en deux états, la population du Nord, contrôlé par Henry Christophe, ne devait pas excéder 250 000, soit une masse potentielle de travailleurs d'environ 125 000 hommes. C'est dans cette masse relativement peu nombreuse qu'il a fallu trouver les très nombreux travailleurs nécessaires à la réalisation de la Citadelle Henry et des fortifications de Ramiers.

Tout d'abord, il fallait produire les matériaux : extraire et tailler les pierres, extraire l'argile et cuire les briques et les tuiles, abattre et débiter les bois, fondre les bronzes, forger les ferrailles de toutes tailles. Pour tenir ces emplois spécialisés, il fallait des ouvriers compétents et industrieux, des chefs de chantier énergiques et des ingénieurs et toutes disciplines.

Tous les postes pourvus, tous les ateliers ouverts, il demeure le problème fascinant du transport de tous les éléments constitutifs de la Citadelle Henry, de la plaine vers la crête qui la domine de plus de 800 mètres. Et tout en gardant présent à l'esprit que les chantiers de la Citadelle Henry et des fortifications de Ramiers, mais aussi celui du Palais de Sans-Souci, ont été mené de front, il faut bien réaliser que tout devait être mené par portage à pied d'œuvre, car le site n'offrait sur place aucun matériau directement utilisable, mis à part la pierre et la chaux qu'on en tirait. Et cette notion de globalité des matériaux doit être remplacée dans le contexte topographique particulièrement hostile du site dont le visage actuel ne doit pas beaucoup différer de ce qu'il était il y a deux siècles.

Chaque pierre, chaque brique cuite dans la plaine, chaque charge de sable, tout devait faire l'ascension quotidienne du Bonnet-à-l'Evêque. Les chantiers se trouvant au sommet des montagnes, par conséquent très nettement au-dessus de la ligne des sources d'eau, le transport de ce précieux liquide a dû se faire par simple portage sur la tête dans des seaux ou à dos de bêtes jusqu'à l'achèvement des citernes et des surfaces de captage d'eau de pluie pouvant les alimenter. Et même si le chemin utilisé à l'époque avait été conçu plus long et donc moins pentu que l'actuel, et si il fut entretenu pendant toute la durée de la construction permettait-il les charrois avec des équipages attelés d'animaux de trait ?

Il faut donc imaginé que tous ces transports se faisaient par des hommes, soit portant des charges individualisées ou des charges collectives, comme des arbres plus ou moins équarris, soit encore attelés à des véhicules *ad hoc* ou glissant sur un cheminement de rouleaux passant inlassablement à l'avant de la charge.

C'est ainsi que l'on doit se représenter, sans grand risque d'erreur, la lente montée des bouches à feu, canons, mortiers et autres pierriers de tous calibres et les dizaines d'affûts en fonte que l'on retrouve alignés à l'entrée de la Citadelle Henry.

Le nombre incalculable d'hommes et de femmes qui furent littéralement mobilisés pour cette entreprise titanesque est impossible à chiffrer mais il ne serait pas surprenant qu'il se situe entre 10 000 et 20 000 individus. A cela faut-il ajouter les questions de logement, des soins médicaux et de la nourriture de cette population. Tous le Nord du pays a dû effectivement être mobilisé à l'érection de ces ouvrages. La tradition orale ne rapporte-t-elle pas, au Môle Saint Nicolas, pourtant situé à l'extrême pointe ouest de cette partie du pays, à cent-cinquante kilomètre du site, l'existence d'une fabrique de cassave du temps de Christophe destinée à pourvoir l'alimentation des ouvriers de la Citadelle Henry ?



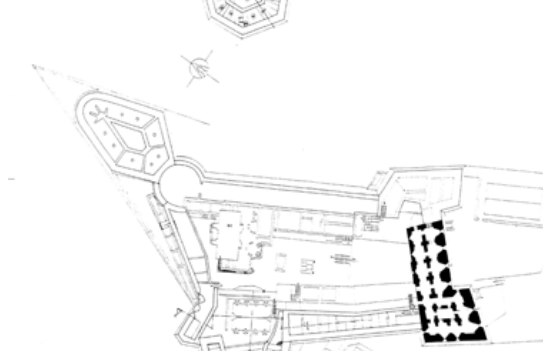
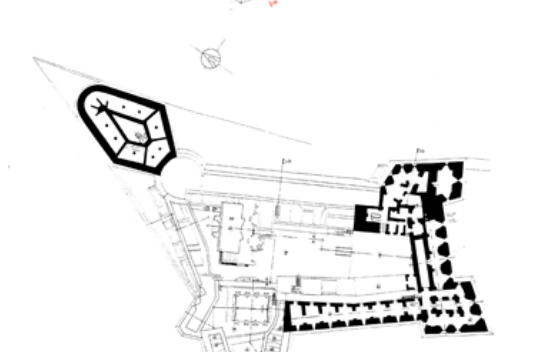
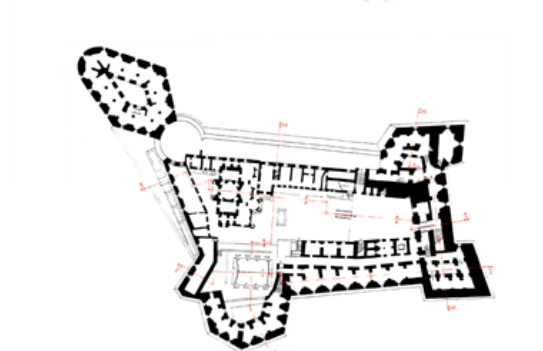
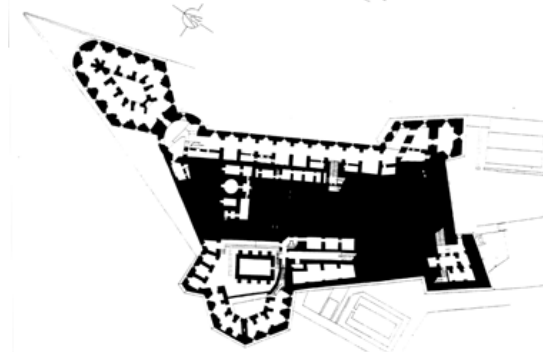
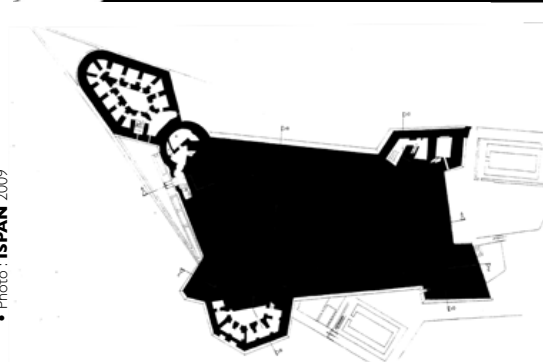
• Photo : ISPAN • 2009



• Photo : Goulin/ISPAN • 2011



• Photo : ISPAN 2009



6



• Document : ISPAN

CHRISTOPHE :

Précisément, ce peuple doit se procurer, vouloir, réussir quelque chose d'impossible ! Contre le Sort, contre l'Histoire, contre la Nature, ah ! ah ! l'insolite attentat de nos mains nues ! Porté par nos mains blessées, le défi insensé ! Sur cette montagne, la rare pierre d'angle, le fondement ferme, le bloc éprouvé ! Assaut du ciel ou reposoir du soleil, je ne sais, la première charge au matin de la relève ! Regardez, Besse. Imaginez, sur cette peu commune plate-forme, tournée vers le nord magnétique, cent trente pieds de haut, vingt d'épaisseur les murs, chaux et cendre de bagasse, chaux et sang de taureau, une citadelle ! Pas un palais. Pas un château fort pour protéger mon bien-tenant. Je dis la Citadelle, la liberté de tout un peuple. Bâtie par le peuple tout entier, hommes et femmes, enfants et vieillards, bâtie pour le peuple tout entier ! Voyez, sa tête est dans les nuages, ses pieds creusent l'abîme, ses bouches crachent la mitraille jusqu'au large des mers, jusqu'au fond des vallées, c'est une ville, une forteresse, un lourd cuirassé de pierre... Inexpugnable, Besse, inexpugnable ! Mais on, ingénieur, à chaque peuple ses monuments ! A ce peuple qu'on voulut à genoux, il fallait un monument qui le mît debout. Le voici ! Surgie ! Vigie !

Extrait de la **Tragédie du Roi Christophe**
d'Aimé Césaire
Henry Ier s'adressant à l'ingénieur Martial Besse
Fin du premier acte



6

1. L'un des fours-à-chaux ayant servi à la construction de la Citadelle Henry
2. L'embrasement d'une chambre de tir de la Batterie des Princesses
3. Coupe longitudinale de la Citadelle Henry.
4. Modénature de la corniche du Palais du Gouverneur de la Citadelle Henry (Façade nord)
5. Vue aérienne rapprochée de la Citadelle.
6. Henry Christophe inspectant les travaux de la Citadelle • Peinture de Louis Blaise (1983 ?)
7. La maquette de la Citadelle en son état de conservation en 1980., avant les travaux de restauration

La restauration

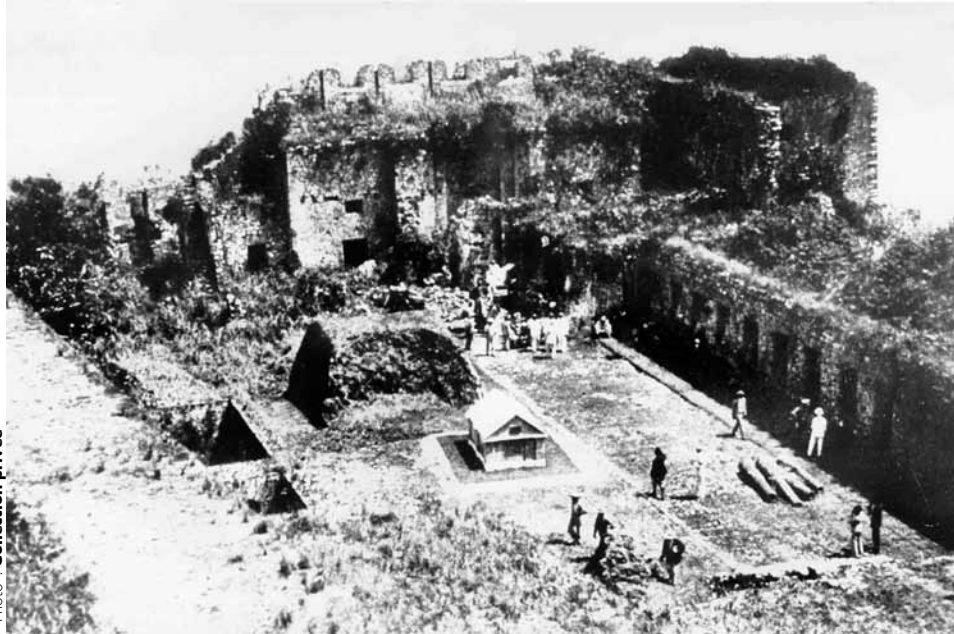
Paralysé par une hémiplegie, devant affronter une insurrection populaire et se sentant abandonné par ses troupes et ses officiers, Henry Ier se donne la mort le 8 octobre 1820 en son Palais de Sans-Souci qu'il avait édifié à Milot. La résidence royale et la Citadelle sont pillés, les charpentes et couvertures de tuiles sont enlevées ainsi que les menuiseries, les volets extérieurs, les poutres et les solives. L'abandon de la Citadelle Henry et du site de Ramiers déclenchent le mécanisme de la destruction qui se poursuit dans l'indifférence et l'oubli des hommes. En 1842 un terrible tremblement de terre détruit en grande partie le palais de Sans Souci, ébranle la Citadelle Henry et endommage gravement la Batterie Coidavid. Puis pendant plus de trois quarts de siècle, le martèlement incessant des eaux de pluie s'infiltrant à travers fissures et lézardes, l'érosion lugubre du vent, l'assaut silencieux de la végétation et les rapines des hommes, investissent inexorablement les enceintes désertées.

En 1934, le gouvernement du Président Sténio Vincent fait entreprendre des travaux de nettoyage des végétations et de mise à jour des murs et des vestiges de structure tant au palais de Sans-Souci qu'à la Citadelle Henry. Pour la première fois des relevés assez complets des plans de ces édifices sont dressés et on procède à la reconstruction de la chapelle circulaire de Milot. En 1940 la première loi organique pour la protection des Sites et Monuments historiques est promulguée.

Mais de nouveau la vigilance se relâche, la dégradation recommence, s'aggrave et il faut attendre les années 1952 à 1955 pour une nouvelle intervention officielle de restauration. Des travaux partiels de consolidation structurelle, de réfection de murs, de rejointoiement de certaines façades, de colmatage de fissures et de reprise des surfaces de terrasses sont entrepris à Sans Souci et à la Citadelle. L'engouement touristique pour la visite des monuments suscite une relative continuité dans l'entretien, mais l'absence de la mise en place d'une organisation permanente spécialement consacrée à cette tâche laisse la voie libre à la progression de la dégradation qui de nouveau et, très vite, s'aggrave.

Ce n'est que sous le gouvernement du Président Jean Claude Duvalier qu'est envisagée une approche systématique de l'ensemble des problèmes de sauvegarde des monuments, en accord avec les normes scientifiques internationales. En 1973 un projet conjoint du gouvernement d'Haïti et de l'OEA réalise la pré-étude de protection, de sauvegarde, de restauration appropriée de l'ensemble monumental du Palais de Sans Souci, de la Citadelle Henry et du Site de Ramiers. L'étude fut dirigée par le Service de Conservation des Sites et Monuments Historiques d'Haïti, qui bénéficia de l'aide précieuse et de l'assistance technique de l'OEA.

Ce travail préliminaire a permis de constituer en 1974 le dossier cadre de l'état de désagrégation grave des monuments, de présenter une documentation graphique méticuleuse, des relevés précis des structures existantes, accompagnés de descriptions détaillées des dommages techniques et de l'analyse de leurs causes. On en a tiré la formulation de propositions d'ensemble pour enrayer les progrès de la ruine, organiser une action graduelle de restauration de ces monuments et projeter une gestion cohérente de l'utilisation de ces monuments historiques. En 1976, M. Léopold Senghor, Président du Sénégal, après une visite officielle des monuments christophiens qu'il réalisa comme un pèlerinage aux sources vives de la négritude, apporta une contribution de 60 000 dollars américains à la constitution d'un fonds consacré à la restauration et la



• Photo : Collection privée

• Le Palais du Gouverneur, le Quartier des Officiers et, au fond, la Batterie Coidavid dans les années 1930

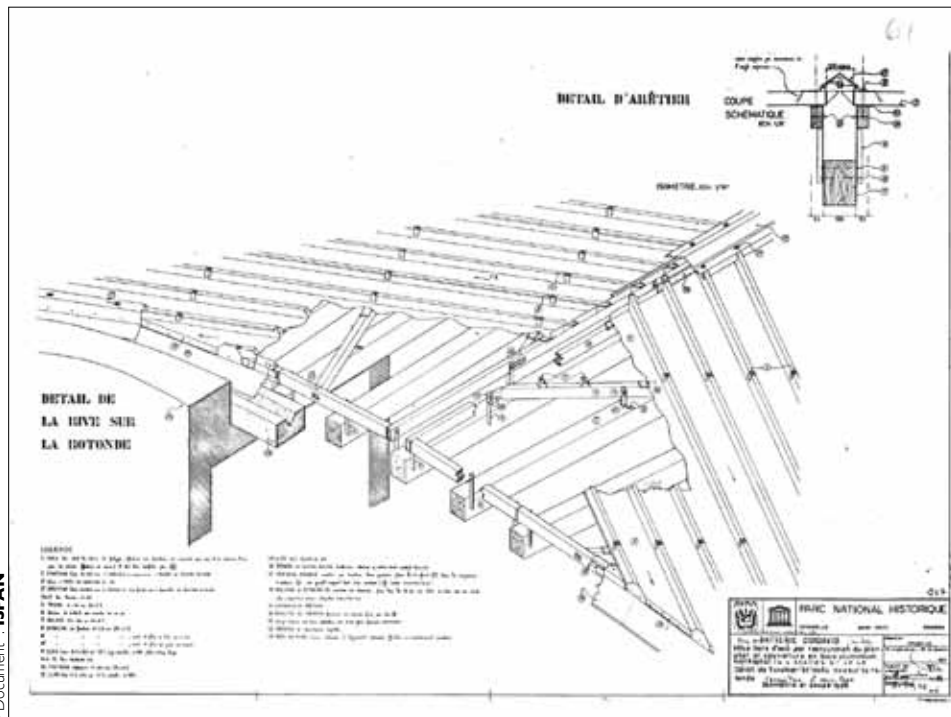
mise en valeur du Palais Sans Souci et de la Citadelle Henry.

En 1977, L'UNESCO accepte de prendre en charge le projet et d'organiser des levés de fond en faveur de leur sauvegarde. Le projet ISPAN/PNUD/UNESCO démarre le 7 octobre 1978. Avec un budget annuel d'opération mis à disposition par l'Etat haïtien, l'action entreprise a consisté à initier des interventions d'urgence visant des mesures conservatoires (relevés architectoniques, étalements des parties les plus menacées, etc.), la protection et la sauvegarde des structures et des espaces architecturaux significatifs, le contrôle graduel de l'utilisation des lieux, la mise à jour des études techniques, des projections du calendrier d'exécution et du calcul des coûts. Et, enfin, on procéda à la création une vaste zone de protection, le Parc National Historique, Citadelle, Sans-Souci, Ramiers, qui sera, plus tard, en 1982, classé Patrimoine de l'Humanité par l'UNESCO.

En 1979 le gouvernement d'Haïti crée l'Institut de Sauvegarde du Patrimoine National (ISPAN) sous la

direction de l'Architecte Albert Mangonès, initiateur du projet de restauration. L'ISPAN est, désormais, l'organisme officiel ayant à charge la coordination de la politique de protection du Patrimoine National d'Haïti ainsi que le programme de restauration du Palais de Sans Souci, de la Citadelle Henry et du Site fortifié des Ramiers.

Mais, c'est à la Citadelle Henry que les travaux furent les plus importants. Le projet réalisa au cours de ses treize années d'existence (1977-1990), la mise hors d'eau complète de la forteresse. Dès les premières observations des restaurateurs, l'évacuation des eaux pluviales des ruines de la Citadelle Henry s'est vite révélée, comme le problème essentiel à résoudre en vue de leur conservation. En effet, le pillage et l'abandon de la forteresse avaient essentiellement détruit le système de collecte, de drainage et d'évacuation des eaux de pluie, livrant le bâtiment à une constante érosion et ses parties structurelles à d'importantes infiltrations mettant en péril leur stabilité et favorisant la pousse d'une végétation sauvage et destructrice



• Document : ISPAN

• Isométrie sur le raccordement de la charpente de la Batterie Coidavid à la muraille de la Rotonde, dessinée par F. de Bazelaire



• Restauration de la Batterie Royale

formée de simples lichens ou, voire, des arbres entiers. Par ailleurs, en l'absence de documents d'archives décrivant l'ouvrage dans son état d'origine, la majeure partie des interventions de restauration reposèrent sur des observations archéologiques effectuées sur le bâtiment lui-même. Les traces évidentes observées dans la muraille, les trous de boulins qui recevaient à l'origine des poutres de planchers, l'observation scrupuleuse des canaux de drainage, les échantillons de restes de matériaux encore figés dans les murs ainsi que des débris de couverture retrouvés au sol, permirent les reconstitutions plus ou moins fidèles des parties de la Citadelle et facilitèrent ainsi des aménagements permettant l'évacuation de l'importante quantité d'eaux de pluie que ce bâtiment couvrant plus d'un hectare de terre capte régulièrement. Les interventions de sauvegarde à la Citadelle Henry peuvent paraître d'inégales valeurs, cependant elles demeurent un parfait compromis entre les objectifs fixés de mise hors d'eau et les reconstitutions s'arrêtant «là où commence l'hypothèse», tel que prescrit

par la Charte internationale de Monuments historiques (Charte de Venise, 1964). Ainsi furent réalisés la reconstitution de l'impressionnante toiture couvrant la terrasse de la Batterie Royale et les logements du Quartier des Officiers. Dans ces derniers, le corps de bâtiment complètement à l'abri des intempéries, put être logé un petit musée dédié à l'artillerie de la Citadelle Henry. De même, la Batterie Marie-Louise fut étanchée par la reprise des arases de ses murailles et par la réfection des extrados des voûtes de son dernier niveau selon les techniques d'origine. Cependant, la Batterie des Princesses, par insuffisance de traces-témoins n'a pas permis une reconstitution de sa toiture d'origine. Sa mise hors d'eau fut résolue par le coulage d'une dalle de béton assurant son assèchement complet. Cette solution fut également adoptée pour les travaux d'imperméabilisation du Palais du Gouverneur. La tour du Bastion Coidavid reçut, elle, une couverture «provisoire» faite de bacs d'aluminium reposant sur une puissante charpente en bois d'angélique, dessinée selon des indices retrouvés dans



• Charpente de la toiture "provisoire" de la Batterie Coidavid



• Travaux d'étanchement de la Batterie Marie-Louise



• Le Palais du Gouverneur restauré



• Palais du Gouverneur et Quartier des Officiers restaurés

les murs. Dans ces cas précis d'interventions, la Charte de Venise, également conseille que «sur le plan des reconstitutions conjecturales, tout travail de complément reconnu indispensable pour raisons esthétiques ou techniques relève de la composition architecturale et portera la marque de notre temps».

En 1989, peu avant la fin du Projet la mission d'évaluation du Programme des Nations-Unies pour le Développement (PNUD) conclut :

«La Mission supporte sans restriction l'approche globale et interdisciplinaire entreprise jusqu'à ce jour dans le domaine de la préservation, de la restauration et de la mise en valeur de la Citadelle, du Palais de Sans-Souci et du site fortifié de Ramiers dans le cadre du Parc National Historique et reconnaît la nécessité de poursuivre cet effort sans relâche».

En 1990, la première phase de la restauration de la Citadelle Henry est terminée et la forteresse est mise pratiquement hors de danger de destruction.



• Travaux de restauration du Quartier des Officiers et de la Batterie Royale

Recommandations

Dans le cadre des débats engageant les futures interventions sur le centre-ville de Port-au-Prince, détruit par le séisme du 12 janvier 2010, l'ISPAN estime de sa mission de rappeler que cette agglomération, qui a pris naissance en 1749, a produit au cours de sa genèse un ensemble historique qui correspond à la définition proposée par la Convention de l'UNESCO concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel (1972), document ratifié par la République d'Haïti en 1980.

Par ensemble historique, s'entend tout groupement de constructions constituant une agglomération qui, par son homogénéité comme par son unité architecturale et esthétique, présente par elle-même un intérêt historique, archéologique, scientifique, technologique ou artistique. Le centre historique de Port-au-Prince intègre largement ce concept.

Les récentes études réalisées par l'ISPAN sur ce centre historique ont mis en évidence, outre ses valeurs d'histoire indéniables, ses caractéristiques esthétiques, architecturales et urbanistiques ainsi que leur cohésion sociale. 403 bâtiments anciens, représentant un intérêt architectural certain, ont été recensés lors d'un inventaire réalisé au cours des mois d'octobre 2010 et mai 2011 et devraient bénéficier, à des niveaux divers, de travaux de consolidation et de restauration ; nombre de caractéristiques architecturales et esthétiques des bâtiments de ce centre historique ont été répertoriés et mis en exergue ; 5 secteurs remarquables par leur forte cohérence architecturale et urbaine ont été identifiés, décrits et délimités ;

1. Le Champ-de-Mars - l'ancienne Savanne-du-Gouvernement -, vaste parc considéré comme le poumon de Port-au-Prince et témoin privilégié de plus de deux siècles d'histoire politique, liée aux différents sièges de gouvernement qui y ont été érigés.

2. Le secteur commercial, compris entre la rue des Césars, la rue Bonne-Foi, le boulevard Jean-Jacques Dessalines et la rue du Quai, incluant la rue Courbe, qui est sans conteste la marque identitaire du vieux Port-au-Prince colonial ayant en son centre le « land mark » du Marché Hyppolite récemment restauré.

3. Le quartier du Morne-à-Tuf, développé autour de la place Sainte-Anne et le long de la rue du Centre-Sud où

domine encore une fois l'architecture traditionnelle de la classe moyenne de Port-au-Prince et conservant encore une forte cohésion sociale.

4. Le secteur compris entre le boulevard Jean-Jacques Dessalines, la rue de l'Enterrement, la rue Paul-VI et la rue Pavée, enserrant des bâtiments aussi importants, tant par leurs fonctions que par leur ancienneté, tels la chapelle Saint-Louis de Gonzague, l'ancienne école primaire des Frères de l'Instruction chrétienne, tous deux construits en fer et fonte, l'Ecole Elie-Dubois, le ministère des Affaires sociales (l'ancien parlement haïtien), etc.

5. Le quartier développé au bas du Bel-Air autour de l'étroite rue Pétiot constitue à elle seule une page d'histoire où se côtoient des petits bâtiments de notre patrimoine architectural vernaculaire urbain, voisinant ceux d'apport plus moderne, et des lieux hautement symboliques comme les ruines de l'ancienne Bibliothèque de l'Amicale du lycée Pétiot et celles imposantes de la Cathédrale de Port-au-Prince.

A cela, il faut encore ajouter les places publiques du centre historique qui toutes, à l'exception des espaces de la Cité de l'Exposition du Bicentenaire et celles du Champ-de-Mars, datent de la fondation de la ville ; les 15 kilomètres de galerie-trottoirs - fait exceptionnel - espace urbain se présentant comme la principale caractéristique du vieux Port-au-Prince, le rythme et les proportions de leurs colonnes, la vaste esplanade de la rue du Quai et, enfin, la simple et élégante composition urbaine formée par la rue Traversière et la rue Courbe, marquant l'ancien tracé du littoral de Port-au-Prince.

L'Institut de Sauvergarde du Patrimoine National estime que la reconstruction du centre-ville de Port-au-Prince atteindra ses objectifs de fournir à sa population un cadre de vie meilleur, seulement si cette reconstruction considère comme fondamentales et essentielles les dimensions sociales, historiques et culturelles de cet espace. A cette fin, nous rappelons les principes et objectifs qui doivent guider la planification des centres historiques tels que stipulés par la charte internationale pour la sauvegarde des villes historiques, dite Charte de Washington (1989) :

1. La sauvegarde des villes et quartiers historiques doit, pour être efficace, faire partie intégrante d'une politique

cohérente de développement économique et social et être prise en compte dans les plans d'aménagement et d'urbanisme à tous les niveaux.

2. Les valeurs à préserver sont le caractère historique de la ville et l'ensemble des éléments matériels et spirituels qui en exprime l'image, en particulier :

- la forme urbaine définie par la trame et le parcellaire,
- les relations entre les divers espaces urbains : espaces bâtis, espaces libres, espaces plantés,
- la forme et l'aspect des édifices (intérieur et extérieur), tels qu'ils sont définis par leur structure, volume, style, échelle, matériaux, couleur et décoration,
- les relations de la ville avec son environnement naturel ou créé par l'homme,
- les vocations diverses de la ville acquises au cours de son histoire.

Toute atteinte à ces valeurs compromettrait l'authenticité de la ville historique.

3. La participation et l'implication des habitants de toute la ville sont indispensables au succès de la sauvegarde. Elles doivent donc être recherchées en toutes circonstances et favorisées par la nécessaire prise de conscience de toutes les générations. Il ne faut jamais oublier que la sauvegarde des villes et quartiers historiques concerne en premier leurs habitants.

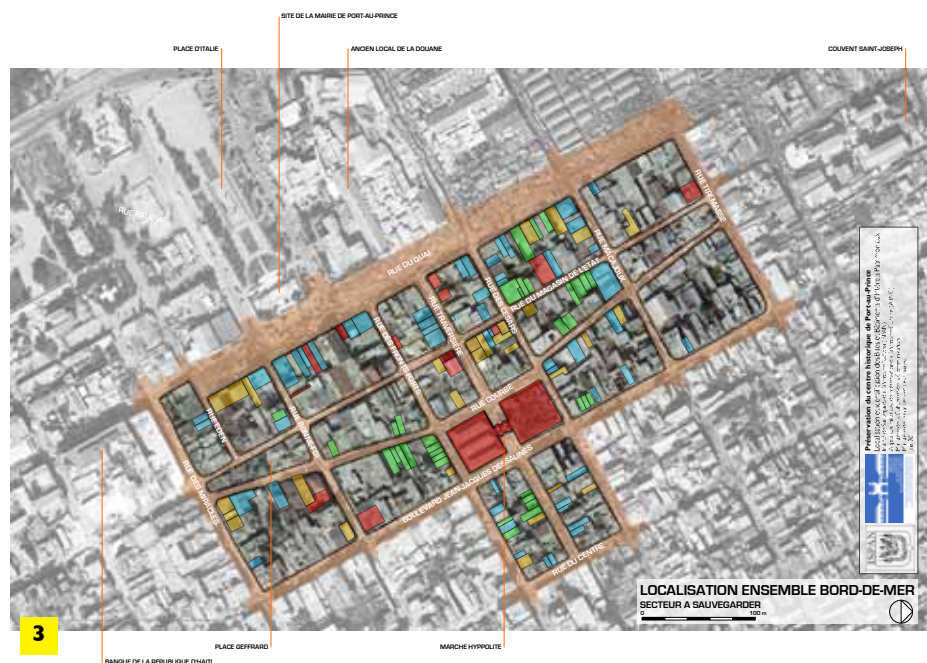
4. Les interventions sur un quartier ou une ville historique doivent être menées avec prudence, méthode et rigueur, en évitant tout dogmatisme, mais en tenant compte des problèmes spécifiques à chaque cas particulier :

Contre l'indifférence, contre l'exclusion, contre les intérêts spéculatifs à courte vue, contre les notions trop répandues de dévalorisation de l'ancien ayant comme corollaire le culte du nouveau, le plan de reconstruction de Port-au-Prince ne devra pas perdre de vue la finalité sociale de l'aménagement de ce territoire et prendre conscience de la présence d'une communauté organisée. Cette communauté a le droit d'exister dans des conditions décentes, et le plan de reconstruction doit participer à l'épanouissement de celle-ci et faire du patrimoine culturel l'un des principaux facteurs de cohésion.

Notre histoire est notre force !



• L'église Saint-Louis de Gonzague (1896)
au centre historique de Port-au-Prince



• Le secteur à sauvegarder du Bord-de-Mer, généré par une composition urbaine simple et élégante, ayant en son centre le « land mark » du Marché Hyppolite récemment restauré.



La Cathédrale Notre-Dame de l'Assomption du Cap-Haïtien profanée

Après les actes de vandalisme perpétrés contre le Monument aux Héros de la Bataille de Vertières à l'entrée du Cap-Haïtien, au courant du mois de juin écroulé, c'est la Cathédrale Notre-Dame de l'Assomption de cette même ville qui a été profanée dans la nuit du 6 au 7 août dernier par des inconnus.

La Direction générale de l'ISPAN proteste énergiquement contre cette profanation d'un monument historique et religieux de la plus haute importance et qui a tant coûté au peuple haïtien.

Ouvert au culte catholique le 26 juillet 1774, l'église paroissiale du Cap fut renversée par le terrible séisme du 7 mai 1842. Après plus d'un siècle de travaux de reconstruction et d'agrandissement, trop souvent interrompus, l'église, devenue cathédrale par la promotion de la paroisse du Cap-Haïtien en diocèse (1861), fut

consacrée le 6 mai 1944. De 1986 à 1987, l'ISPAN effectua la restauration de ses dômes et de leurs lanternes qui furent recouverts de feuilles de cuivre. À cette occasion furent également réalisés d'importants travaux de ravalement des façades.

La Direction générale de l'ISPAN exhorte les autorités responsables d'ouvrir, immédiatement, une enquête permettant d'identifier et de traduire devant la justice les auteurs de cet acte avilissant et inacceptable qui ne peut que déshonorer ceux qui l'ont orchestré et salir l'image que nous donnons de notre pays et de nous-mêmes en tant que peuple.

Les actes répugnants et obscènes tels que celui-ci, visant à désacraliser ce pour quoi des générations d'Haïtiens ont sacrifié leur courage et leurs maigres ressources, doivent être punis avec la plus grande rigueur. Il est

temps de dire non à cette barbarie qui s'installe insidieusement dans notre société et qui cherche à effacer à jamais tout ce qui est capable d'insuffler en nous de la fierté et de l'espoir en un avenir meilleur.

La Direction de l'ISPAN croit qu'il est temps que chaque Haïtien se reconnaisse dans chacun de nos monuments historiques dont nos Pères, à travers des siècles de lutte et de détermination farouche, ont jalonné notre bonne terre d'Haïti. En les avilissant ou en les laissant avilir, en nous taisant face aux vandales, c'est notre propre identité et notre propre mémoire que nous foulons.

Notre Histoire est notre force !

La Direction générale de l'ISPAN
9 août 2011



des monuments et sites historiques d'Haïti

Le BI redistribué par l'ORCALC

Le bureau régional pour l'Amérique latine et la Caraïbe diffuse, sous format *portable document file* (pdf) téléchargeable, le **BI** sur son site Portal de la Cultura de América Latina y el Caribe (Adresse électronique : http://www.lacult.org/home/indice_new.php).

Dirigé par Hemann van Hooff, ce bureau satellite de l'UNESCO tient son siège à La Havane, Cuba et apporte un soutien spécialisé à Cuba, à la République Dominicaine, à Haïti et à Aruba dans les domaines de l'éducation, de la science, des sciences sociales, de la culture et de la communication.

Ce nouveau canal de diffusion accroîtra fortement le nombre de lecteurs du **BI**.

Le BI change d'adresse

A partir du 25 août 2011, le **BI** a changé d'adresse électronique : info@bulletindelispan.ht

Cette nouvelle adresse assurera une distribution plus efficace du **BI** et facilitera la mise en place de l'interactivité entre ses abonnées et le service de la Promotion de l'ISPAN.



Patrimoine et séisme

Le 29 juillet 2011 le Centre Numa-Drouin de Jérémie a organisé à la salle Danielle-Lustin du Fond d'Assistance Economique et Social (FAES) à Delmas une journée de formation animée par Mme Patricia Balandier, spécialiste en construction parasismique et destinée à des architectes et ingénieurs haïtiens. Patricia Balandier est architecte de formation. Spécialisée en construction parasismique depuis 1996, elle est experte pour le cabinet Caraïbe Risques Mitigation depuis juin 2007, après avoir été au cabinet du Président du Conseil régional de Martinique, en charge du développement de la prévention du risque sismique.

Responsable pédagogique de la classe de 3ème cycle de Construction parasismique aux Antilles de l'Ecole d'Architecture de Marseille - Luminy, de 1999 à 2009, elle a assuré une année de formations dans ce domaine en Haïti d'août 2010 à août 2011 pour le compte du Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle.

Sa passion pour le patrimoine l'a amenée à travailler sur un premier volet d'inventaire des techniques de constructions historiques et traditionnelles de quatre pays des caraïbes dans le but d'élaborer un guide de renforcement de ces structures pour leur permettre de mieux résister aux secousses sismiques. Ce travail devrait être étendu aux autres pays et territoires de la région dont Haïti. La participation d'Haïti au second volet d'identification des techniques constructives des bâtiments anciens à valeur

patrimoniale de la Caraïbe contribuerait à l'établissement d'une stratégie globale de renforcement préventif pour des villes comme Jérémie et le Cap-Haïtien ou post-sismique pour Port-au-Prince et Jacmel.

Cette formation a été l'occasion de sensibiliser une trentaine de techniciens haïtiens de la construction sur l'extraordinaire richesse du patrimoine architectural de notre pays mais aussi sur leur extrême vulnérabilité face aux tremblements de terre. Rappelons que Mme Patricia Balandier a participé en 2009 à une première évaluation des potentialités du centre historique de Jérémie et ses richesses architecturales en collaboration avec l'architecte Christophe Charlery (voir BI No 26, 1 Juillet 2011).

Jacmel, Université d'été

Patrimoine immatériel, tourisme culturel et nouvelles technologies, c'est sur ce thème que l'Université d'été a eu lieu cette année à Jacmel du 7 au 14 août. Organisée dans le cadre d'un partenariat avec le ministère de la Culture et de la Communication, l'Université d'État d'Haïti et l'Institut du patrimoine culturel de l'Université Laval en prélude au lancement du projet d'inventaire du patrimoine culturel immatériel d'Haïti. Elle a permis d'offrir une formation théorique et pratique sur le patrimoine culturel immatériel, sur sa mise en valeur touristique et sur l'usage des nouvelles technologies dans la gestion des inventaires, et des nouvelles façons de concevoir et de réaliser l'inventaire lui-même.

Ce programme a permis de sensibiliser les participants aux enjeux actuels du patrimoine culturel immatériel, notamment de son inventaire (modèles et méthodes) et à sa mise en valeur. Parmi les conférenciers, ont parti-

ci de l'inventaire des biens immobiliers à haute valeur culturelle, M. Elie, a entre autre, fait ressortir les similarités et la complémentarité devant exister entre les inventaires du patrimoine immatériel et du patrimoine matériel. En effet le patrimoine matériel constitue souvent un creuset dans lequel se perpétuent et se renouvellent des pratiques culturelles allant du savoir-faire lié à la transmission de génération en génération des techniques constructives traditionnelles jusqu'à l'appropriation de monuments historiques dans le cadre de pratiques culturelles liées aux religions.

Ce programme a permis aux participants d'appréhender l'importance de l'inventaire pour :

- permettre une meilleure visibilité du patrimoine immatériel haïtien en l'identifiant et en le mettant en valeur pour la société haïtienne et pour le monde entier;
- offrir une reconnaissance nationale et internationale du patrimoine immatériel haïtien ;
- former des spécialistes haïtiens dans le domaine du patrimoine culturel immatériel ;
- fournir des outils de développement culturel et touristique aux communautés locales ;
- offrir des sujets de recherche aux chercheurs en sciences sociales et humaines ;
- créer une base de données multimédia pour faciliter l'enseignement en ligne de la culture haïtienne.

Organisée conjointement par le programme de Maîtrise Interdisciplinaire en Sciences Sociales et Humaines (MISSH) de l'Université d'État d'Haïti et l'Institut du patrimoine culturel (IPAC) de l'Université Laval, l'Université d'été a reçu le soutien financier de l'Envoyée spéciale de



Photo : IPIMH • 2011

cipé ; Jean-Marie Théodat, ancien responsable du bureau caraïbe de l'Agence universitaire de la francophonie (AUF); Laënnec Hurbon, directeur d'études au CNRS et professeur à l'EHESS; Guy Maximilien, directeur du programme de maîtrise en histoire, mémoire et patrimoine de l'Université d'État d'Haïti (UEH); Kesler Bien-Aimé de l'Université d'État d'Haïti; Michelet Divers, directeur départemental du Sud-Est pour le ministère de la Culture et de la Communication; Michaële Craan, responsable de promotion culturelle et consultante pour le Bureau du Tourisme du Sud-Est; Dithy Joan Raton, chargée de mission, Plan Directeur du Tourisme (PDT Sud-Est); Joseph Ronald Dautruche de l'Université Laval, Laurier Turgeon, titulaire de chaire de recherche au Canada en patrimoine ethnologique et Directeur de l'Institut du Patrimoine Culturel (IPAC) de l'Université Laval et Daniel Elie, Directeur de l'Institut de Sauvegarde du Patrimoine National (ISPAN). Dans son exposé sur la méthodologie

• Professeurs et étudiants de l'IPIMH de l'Université d'été de Jacmel l'UNESCO en Haïti, Madame Michaële Jean, du Bureau Canadien d'Education Internationale (BCEI), de l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF), du Rectorat de l'Université d'État d'Haïti et du Rectorat de l'Université Laval. Un certificat a été remis à chaque participant. Pour plus d'informations, le BI vous suggère la visite du site : www.ipimh.ulaval.ca/

BULLETIN DE L'ISPAN No 28 :

- Rédaction : Daniel Elie, Philippe Châtelain;
- Correction : Pascale René;
- Distribution : Service de la Promotion / ISPAN

La publication de ce numéro du BI a été réalisée grâce au support financier de la FOKAL



• Journée de formation en construction para-sismique au FAES